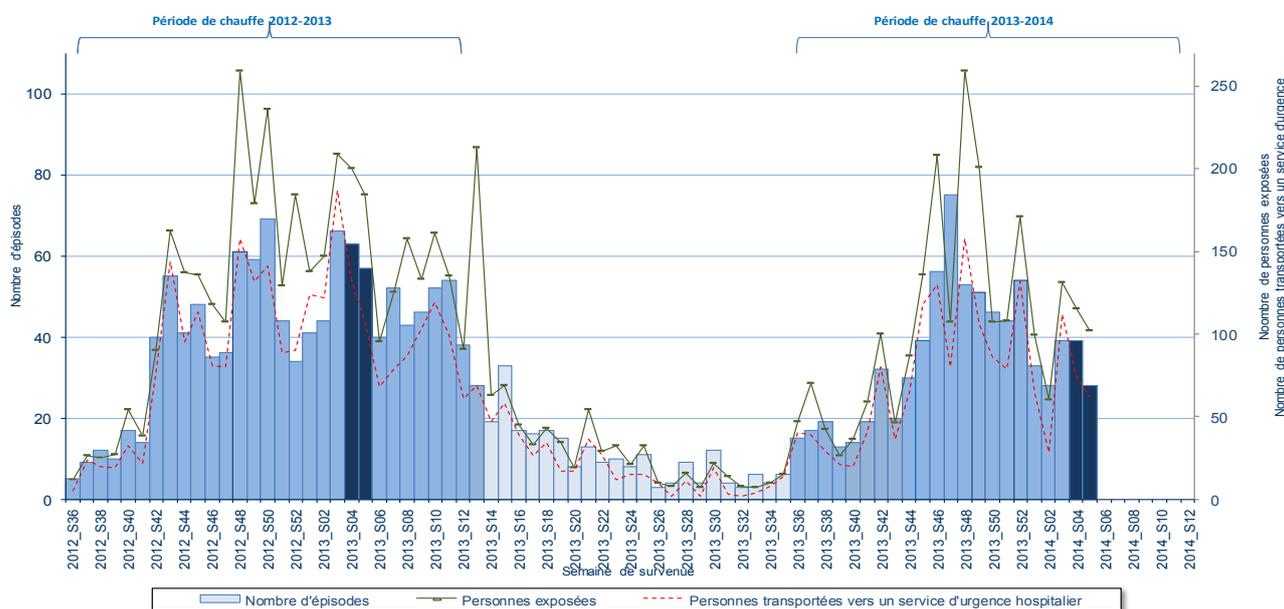


- Depuis le 1^{er} septembre 2013, les signalements d'intoxications au CO sont inférieurs de 11% à ceux déclarés à la même période de la saison de chauffe précédente (765 versus 864).
- **Aucun événement marquant** en termes de circonstances de survenue ou de mortalité n'a été observé au cours des deux dernières semaines en France métropolitaine.

Toute personne ayant connaissance d'une intoxication au CO, suspectée ou avérée, à l'exclusion des intoxications par incendie, la **signale à l'Agence Régionale de Santé (ARS)** ou au Centre Antipoison et de Toxicovigilance (CAPTV) qui recueille les premières informations sur les personnes concernées et les circonstances de survenue pour déclenchement des enquêtes médico-environnementales par les services compétents.

LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE

| **Figure 1** Répartition hebdomadaire (depuis le 1^{er} septembre 2012) du nombre d'épisodes d'intoxication au CO, suspectés ou avérés et du nombre de personnes exposées et transportées vers un service d'urgence hospitalier.



Depuis le 1^{er} septembre 2013,

- 765 signalements d'intoxication au CO ont été déclarés, impliquant 2 356 personnes exposées au monoxyde de carbone dont 1 667 ont été prises en charge par un service d'urgence hospitalier et 363 dirigées vers un service de médecine hyperbare. A la même période de la précédente saison de chauffe, les signalements s'élevaient à 864 épisodes, impliquant 2 784 personnes exposées dont 1 986 ont été transportées vers un service d'urgence hospitalier et 414 dirigées vers un service de médecine hyperbare.

Au cours des deux dernières semaines,

- Les 64 signalements ont concerné 217 personnes exposées au monoxyde de carbone dont 136 ont été transportées vers un service d'urgence hospitalier. Le nombre de signalements représente la moitié de celui observé au cours des deux mêmes semaines de la saison de chauffe précédente (122).

Les intoxications au CO en lien avec un groupe électrogène ou un braser/barbecue

- Depuis le 1^{er} septembre 2013, le nombre d'intoxications en lien avec l'utilisation inappropriée en milieu confiné (cave, garage, intérieur d'un local) d'un groupe électrogène a augmenté par rapport à la même période de la saison précédente (67 versus 45). Au total, 5 personnes sont décédées, 228 personnes étaient impliquées dont 178 ont été transportées vers un service d'urgence hospitalier.
- Les signalements d'intoxication au CO en lien avec l'utilisation d'un braser/barbecue sont en légère hausse par rapport à la même période de la saison précédente (49 versus 44). Ils ont impliqué 205 personnes dont 156 ont été transportées vers un service d'urgence hospitalier. Aucun décès n'a été signalé.

Les décès par intoxication au CO

Depuis le 1^{er} septembre 2013, 22 décès par intoxication accidentelle ont été déclarés au système de surveillance. Au cours de la même période de la saison de chauffe précédente, 29 décès par intoxication accidentelle au CO avaient été déclarés au système de surveillance.

Depuis le 1^{er} septembre 2013,

L'Ile-de-France, le Nord-Pas-de-Calais et la Provence-Alpes-Côte d'azur sont les régions les plus concernées par les intoxications au CO avec respectivement 105, 94 et 70 signalements. Elles sont aussi parmi les régions les plus peuplées.

Les signalements d'intoxication au CO en Ile-de-France et en Nord-Pas-de-Calais sont nettement inférieurs à ceux observés à la même période de la saison de chauffe précédente avec respectivement 143 signalements en Ile-de-France et 135 en Nord-Pas-de-Calais. En revanche, le nombre de signalements a augmenté en Provence-Alpes-Côte d'azur (56 signalements à cette même période de la saison de chauffe précédente).

Depuis le 1^{er} septembre 2013, les principaux déclarants ont été,

- Les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) : 49% des signalements ;
- Les services d'urgence hospitalier : 18% des signalements ;
- Les services de médecine hyperbare : 10% des signalements.

Les services d'intervention d'urgence (SDIS et services d'urgence hospitalier ou pré-hospitalier) ont transmis environ 8 signalement sur 10.

DE LA SURVEILLANCE À LA PREVENTION

La direction générale de la santé (DGS) et l'institut national de la prévention et de l'éducation pour la santé (INPES) rappellent les conseils destinés à éviter la survenue d'intoxication au CO :

**Ne jamais se chauffer avec des appareils non destinés à cet usage
(réchauds de camping, fours, braseros, barbecues)**

**N'installez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...)
Ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments.**

L'ARS Provence-Alpes-Côte d'azur propose une plaquette d'information au grand public listant quelques conseils pratiques afin d'éviter la survenue d'intoxication au monoxyde de carbone.

http://www.ars.paca.sante.fr/fileadmin/PACA/Site_Ars_Paca/Sante_publique/Sante_environnement/Monoxyde_de_carbone/Depliant_Monoxyde_2013_ars_paca.pdf



**Comment éviter
les risques d'intoxication
au monoxyde de carbone**

En PACA en 2012, on dénombre 237 personnes intoxiquées, dont 3 sont décédées, majoritairement des dysfonctionnements d'appareils domestiques fonctionnant au gaz (chaudières, chauffe-eau).

ars
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Région de Santé

Remerciements à l'ensemble des déclarants (Services départementaux d'incendie et de secours, services d'urgence (pré)hospitaliers, services hospitaliers, médecine libérale d'urgence, etc.) et acteurs du système de surveillance (Cellules interrégionales d'épidémiologie de l'institut de veille sanitaire, Agences Régionales de Santé, Délégations territoriales, Services Communaux d'Hygiène et de Santé, Centres Antipoison et de Toxicovigilance, Laboratoire Central de la Préfecture de Police) pour le signalement, le recueil des données, l'analyse régionale et l'animation régionale du système de surveillance.

Contact : surveillanceco@invs.sante.fr

Pour vous abonner au bulletin de surveillance des intoxications au CO ,

Cliquer sur le lien suivant : <http://www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Environnement-et-sante/Intoxications-au-monoxyde-de-carbone> .

cliquer sur [Liste de diffusion en bas de page](#), compléter les informations demandées.

Equipe DSE:

Directrice département santé
environnement
Agnès Lefranc

Responsable unité
toxicovigilance et surveillance
des intoxications
Jean-Michel Thiolet

Chargée de projet
Agnès Verrier

Monitrice d'études
Jessica Gane

Chargée de projet informatique
Daniela Leprince

Directeur de la
publication :
Dr Françoise Weber
Directrice général de
l'InVS